

*Questions orales*

**M. Rompkey:** Les pêcheurs s'étaient plaints du fait que n'étant pas déduit à la source, l'impôt sur le revenu représentait une somme considérable à déboursier en un seul coup. C'est pour éviter ce problème que les pêcheurs réclamaient qu'il soit déduit à intervalle régulier. En somme, ils rejoignaient ainsi le reste des contribuables. La semaine dernière, je me suis entretenu avec des pêcheurs de ma circonscription qui m'ont paru très satisfaits de cette mesure.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Rompkey:** Tous les députés des circonscriptions de pêcheurs peuvent se faire entendre, M<sup>me</sup> le Président. Si le député a quelque chose à proposer il pourra le faire au moment où la Chambre sera saisie de la loi.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DISCUTER DE LA POLITIQUE  
AVEC LE MINISTRE DES FINANCES

**M. Mel Gass (Malpègue):** Madame le Président, les pêcheurs nous ont informés que le ministre nous dirait exactement cela, à savoir que les pêcheurs se seraient dits d'accord. Je suis persuadé que pas un seul pêcheur de l'Île-du-Prince-Édouard n'est en faveur des déductions d'impôt à la source. Pas un seul. Le ministre assurera-t-il à la Chambre qu'il discutera de cette politique avec le ministre des Finances et veillera à ce que des changements y soient apportés afin que ces déductions ne soient pas obligatoires?

**M. Nielsen:** Envoyez-lui une lettre!

**M. Gass:** Il se peut que des pêcheurs se soient prononcés en faveur, mais ils sont en général contre la politique de déductions obligatoires que le gouvernement veut leur imposer.

**L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):** Madame le Président, je dois répéter que, dans tout le pays, les Canadiens paient leur impôt à la source. Cela se fait dans tout le pays.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Rompkey:** Comme je l'ai dit plus tôt, il me semble préférable de régler ses impôts régulièrement plutôt que de les accumuler. Si le député est de l'avis contraire, il pourra faire valoir ses arguments à cet effet devant la Chambre.

\* \* \*

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### LA NÉGOCIATION AVEC LE MANITOBA D'UNE NOUVELLE ENTENTE SUR LES RÉGIONS DU NORD

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Comme il le sait, on a cherché à plusieurs reprises à négocier une nouvelle entente pour les régions du nord. Le dernier accord quinquennal a apporté 155 millions de dollars aux habitants du nord du Manitoba. Je crois que le ministre des Affaires du nord de la province, M. Jay Cowan, a accepté

de conférer à trois heures aujourd'hui. Le ministre peut-il nous assurer qu'une nouvelle entente sera conclue et qu'elle sera au moins aussi généreuse que la précédente?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, comme je l'ai dit à Winnipeg, quand j'ai rencontré M. Cowan, le ministre provincial, il y a quelques semaines, je voulais que les négociations aboutissent afin que nous puissions tous les deux recommander à nos cabinets respectifs de conclure une nouvelle entente sur les régions du nord dans la même veine que l'accord existant qui prévoit une contribution très importante de la part du gouvernement fédéral. A mon avis, nous avons réalisé de gros progrès en ce sens. Grâce au soutien énergique et à l'aide de mes collègues, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le député de Saint-Boniface, j'espère que nous pourrions bientôt faire encore avancer les choses. Je compte aussi accorder une brève audience au ministre manitobain cet après-midi, en compagnie de mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

### LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD CONCERNANT L'ARDA

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, je suis heureux que le ministre ait accepté une rencontre. Pour ne pas qu'il ait l'impression d'avoir agi précipitamment dans cette affaire, je lui rappellerai que le dernier accord expirait il y a un an, et que depuis lors il n'y a qu'un accord provisoire ne prévoyant qu'un peu d'argent pour la population du grand Nord.

Ma question supplémentaire, madame le Président, concerne l'accord spécial concernant l'ARDA qui existe également entre le Manitoba et l'État fédéral. Je voudrais avoir la garantie du ministre que cet accord va être renouvelé et que ce sera pour une durée complète de cinq ans, et que maintenant que le gouvernement manitobain a déjà consenti à une prolongation de cinq ans, suivant les négociations qu'il a eues avec le gouvernement fédéral, ce dernier ne va pas modifier les règles du jeu et essayer de raccourcir la durée de ce nouvel accord.

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, mon honorable ami reconnaît j'en suis heureux que même si l'accord initial du grand Nord a officiellement expiré il y a un an, le gouvernement fédéral a consenti à le prolonger d'une autre année, ce qui nous a permis de poursuivre des entretiens qui vont conduire je l'espère à un résultat satisfaisant dans un avenir pas trop lointain.

En ce qui concerne l'accord spécial concernant l'ARDA, il s'agit d'une initiative fédérale concernant toutes les provinces de l'Ouest aussi bien que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. J'examine avec mes collègues du cabinet l'avenir de cet accord. Je pense pouvoir faire une déclaration positive à cet égard dans un avenir pas trop lointain.